AFFECTATION DES ELEVES - AFFELNET 6ème - CALENDRIER PREVISIONNEL 2020

ADMISSION ET AFFECTATION EN 6ème - AFFELNET 6ème		
	Direction de l'école publique	Direction académique
Ouverture de l'application AFFELNET 6ème aux directeurs d'école - le lundi 23 mars 2020		
Le lundi 23 mars 2020	Vérification des élèves importés dans Affelnet 6ème / Import d'élèves supplémentaires ou manquants à la liste	Envoi de la procédure AFFELNET 6ème
Du lundi 23 au vendredi 27 mars 2020	A remettre aux familles : - Lettre d'information de monsieur l'inspecteur d'académie avec ses annexes - la fiche de liaison - volet 1 et volet 1bis	
Le lundi 6 avril 2020	Date limite de retour de la fiche de liaison- volet 1 et volet 1bis par la famille, à la direction de l'école	
Du lundi 6 au vendredi 17 avril 2020	Saisie des modifications (si nécessaire) des informations du volet 1 et volet 1bis: adresse de l'élève, langue vivante étudiée à l'école et collège de secteur	
A compter du 6 avril 2020	Edition et remise du volet 2 de la fiche de liaison aux familles	
Vacances de printemps du 18 avril au 3 mai 2020		
Le lundi 4 mai 2020	Date limite de retour par les familles à la direction de l'école, de la fiche de liaison - volet 2 qui doit être accompagnée des pièces justificatives en cas de demande d'assouplissement à la carte scolaire	
Du lundi 4 au vendredi 15 mai 2020	Saisie du volet 2 : - langue vivante étudiée au collège - demande d'assouplissement à la carte scolaire - la décision de passage du conseil des maîtres	
Le vendredi 15 mai 2020	**Date limite d'envoi** des demandes d'assouplissement à la carte scolaire (volet 2) à la DSDEN	
Fermeture de l'application AFFELNET 6ème le vendredi 22 mai 2020		
Les mardi 26 et vendredi 29 mai 2020		Commission d'admission : SEGPA le 26 mai 2020 / ULIS le 29 mai 2020
Le mardi 16 juin 2020		Validation de l'affectation AFFELNET 6ème
Le mercredi 17 juin 2020 : Transfert des affectations dans SIECLE (base élèves des collèges)		
Le jeudi 18 juin 2020 : Envoi des notifications d'affectation aux familles par les collèges		
		Date limite pour les familles, à former un recours